

Les élus au CTSD des Hauts de Seine
FSU, CGT, SNALC, FO- SNLC, SGEN-CFDT

à Mme la Rectrice de l'Académie de Versailles
s/c de Mme la DASEN des Hauts-de-Seine

Madame la Rectrice,

En tant qu'élus représentants des personnels, nous nous permettons de vous interpeller suite à la tenue ce mardi 19 janvier 2021 du GT préparatoire au CTSD, ayant pour objet les attributions des DGH par établissements dans les Hauts de Seine.

En effet, si nous avons obtenu les IPS des établissements, les marges ne nous ont pas été communiquées, ni la clé de calcul de ces dernières.

Si une modulation de la marge explique une évolution, il semble évident et légitime que les élus aient une réponse précise et chiffrée, seule garantie de la transparence de l'action publique dans la gestion des établissements.

Nous vous savons attachée à la qualité du dialogue social. Nous demandons donc solennellement à ce que soient portées à la connaissance des élus et à travers eux, à l'ensemble des personnels, les marges ainsi que les modes de calcul permettant de les déterminer.

Vous assurant de notre attachement à un service public de l'éducation démocratique et garant d'un dialogue social constructif.

Les élus du CTSD des Hauts de Seine FSU, CGT, SNALC, FO-SNLC, SGEN-CFDT